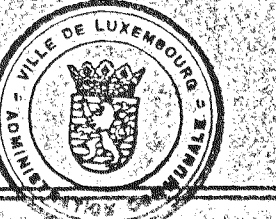


PROJET
PARTICULIER D'AMENAGEMENT
Luxembourg - Cents



PROPRIETAIRES: JOSY SCURT ET CONSORTS
 BERELDANGE, 34 RUE DU DIX OCTOBRE
 E-CHELLE: 1/500
 DATE: JUILLET 82

RECT: NOVEMBRE 82

Vu et proposé:
 Luxembourg, le 1 FEV. 1983
 Le collège échevinal
 Président: [Signature]
 Secrétaire: [Signature]

Appartient à la délibération
 du conseil communal du 7 MARS 1983
 11 JUIL. 1983
 No. 22a/82

ARCHITECTE:
 ALBERT DE LAY
 Luxembourg
 [Signature]

TOUTES LES CONSTRUCTIONS SERONT UNIQUEMENT
 A REZ-DE-CHAUSSEE ET ETAGE MANSARDE.

TOUTES LES CONSTRUCTIONS SERONT CONFORMES AU
 REGLEMENT SUR LES BATISSES DE LA VILLE Vu et approuvé
 Luxembourg, le 25.8.83
 Le Ministre de l'Intérieur.
 H = HAUTEUR CORNICHE PRISE DANS L'AXE
 DE LA RUE DESSERVANTE
 LA HAUTEUR DE CORNICHE MAXIMALE NE POURRA
 DEPASSER 5.00 METRES
 Jean SPAUTZ

